

Quelques Consignes

Responsabilité :

La réglementation des accueils de loisirs impose la transmission de la responsabilité d'un enfant d'adulte à adulte (responsables légaux ou autres personnes désignées par une décharge de responsabilité) ce qui implique de « pointer » le départ de tous les enfants à 17h30, 18h30 et le mercredi à 12H. Nous vous remercions de nous aider dans cette tâche en vous manifestant auprès de l'animateur avant de partir avec votre enfant. Nous vous demandons d'informer les personnes que vous avez autorisées à venir chercher votre enfant, qu'elles doivent présenter une pièce d'identité les premiers jours. Une décharge de responsabilité doit être écrite, elle peut être indiquée dans le dossier d'inscription ou être envoyée par mail à l'adresse alae.gerson@orange.fr

Les enfants ne sont pas autorisés à quitter l'ALAE seuls sans autorisation écrite (le midi, le soir et le mercredi).

En cas de départ exceptionnel sur un de ces temps, merci de prévenir l'ÉCOLE (par le biais du carnet de liaison ou directement aux professeurs) **ET** la directrice de l'ALAE (par mail, téléphone ou de vive voix.) Dans le cas contraire, aucun enfant ne sera autorisé à quitter l'école et ce pour des raisons évidentes de SECURITE.

Transmission de l'information

Afin d'assurer la sécurité de vos enfants il est important de communiquer tout changement à la directrice d'ALAE, voire de doubler l'information auprès de l'enseignant.

Effets personnels :

Il est conseillé de noter son nom sur ses effets personnels. Il est fortement déconseillé d'apporter des jeux et jouets à l'école afin d'éviter les conflits.

La MJC décline toute responsabilité en cas de pertes, de vols ou de détérioration des jeux, jouets et bijoux apportés par l'enfant.

Difficultés de santé

L'enfant doit être confié en bonne santé et dans de bonnes conditions d'hygiène. Un enfant dont la température dépasse 38,5°C ne peut être accepté. Si l'enfant a une maladie contagieuse, il est important de prévenir l'école et l'ALAE, afin d'informer l'ensemble des familles.

Les P.A.I. établis avec l'infirmière scolaire sont automatiquement transmis à l'ALAE.

SECURITE

Nous assurons la sécurité des enfants et appliquons la réglementation en vigueur : sécurité alimentaire, hygiène et suivi sanitaire, matériaux et mobiliers aux normes, consignes incendies et de secours, formation des animateurs.

Nous demandons aux parents de nous aider en : Vous identifiant aux interphones, en fermant portes et portails, en signalant toute anomalie et toute intrusion qui vous semble suspecte.

PROTOCOLE COVID

Dans le cadre de la crise sanitaire, l'ALAE est soumis à un protocole d'hygiène strict rédigé par le Ministère de l'Éducation. Cela pourra amener des modifications dans l'organisation des temps de repas et d'activités.

Le lavage des mains très fréquent (pour les adultes comme pour les enfants) ainsi que le port du masque pour tous les adultes sont les principaux axes de ce protocole.

Nous vous tiendrons informés des modifications éventuelles.

ADMINISTRATIF

	Référent	Tarifs	Modalité de fréquentation	Facturation
 Accueil du matin 7h50-8h20	Référents de coéducation	Gratuit	Régulière ou par période sur la base d'un calendrier prévisionnel	
Pause du midi 12h-14h15	Directrice ALAE Alae.gerson@orange.fr 06 62 22 54 33	A l'acte De 0,80 à 7,30 €	Régulière ou par période sur la base d'un calendrier prévisionnel	Mensuelle Paiement auprès de la Ville de Lyon
Après la classe & Aide aux devoirs 16h45-17h30	Directrice ALAE & l'aide aux devoirs est gérée par le référent de coéducation	Forfait annuel de 10 à 70€	Régulière ou par période sur la base d'un calendrier prévisionnel	Annuelle Paiement auprès de l'ALAE ou à la MJC du Vieux-Lyon * au cours du 1 ^{er} trimestre
Fin d'aprem' 17h30-18h30	Directrice ALAE	A l'acte De 0,57 à 5,77 €	Régulière ou par période sur la base d'un calendrier prévisionnel	Par période (de vacances à vacances). Paiement en fin de période auprès de l'ALAE ou à la MJC du Vieux-Lyon *
Atelier du mercredi 8h30-12h	Directrice ALAE	Semestriel De 38 à 212 €/an	Annuelle ou semestrielle	Semestrielle Paiement auprès de l'ALAE ou à la MJC du Vieux-Lyon * en octobre et en février.
Garderie 12h-12h30	Suite à la demande de plusieurs parents, une garderie payante est proposée les mercredis de 12h à 12h30 à l'école Gerson. Inscriptions auprès de Margot. Tarif : 20 euros pour l'année. Aucun remboursement possible.			
Mercredis Aprem'	L'accueil de loisirs de la MJC du Vieux-Lyon prend en charge vos enfants les mercredis à partir de 12h et les vacances scolaires. Renseignements à la MJC du Vieux-Lyon- www.mjcduvieuxlyon.com			

Les inscriptions :

Préinscription aux temps périscolaires auprès de la Ville de Lyon (en ligne ou en Mairie). Elle est validée par la présence de l'enfant au temps préalablement choisis. Les inscriptions en cours d'année sont possibles en s'adressant au référent (cf ci-dessus) Les inscriptions sont annuelles, semestrielles et journalières... Elles varient en fonction des différents temps : voir **modalités de fréquentation** (ci-dessus)

Facturation/paiement :

Variable, voir la colonne facturation ci-dessus. Les paiements auprès de la MJC * se dérouleront ainsi : Réception de la facture par l'intermédiaire du cartable. Pour régler, deux possibilités : en direct à la MJC ou en déposant le règlement dans la boîte aux lettres de l'ALAE à l'entrée de l'école.

En cas de retard et d'imprévu :

Sortie à **16h45**, en maternelle, l'enfant est confié à l'ALAE « après la classe », les parents devront alors payer le forfait annuel. En élémentaire, l'enfant suite à son attente, remonte à l'ALAE « après la classe », les parents devront alors payer le forfait annuel. Sortie à **17h30** : Nous tolérons un départ jusqu'à 17h40, au-delà l'enfant sera automatiquement basculé sur le deuxième temps d'animation. Vous ne pourrez alors pas récupérer votre enfant avant 18h20

Si vous avez un retard prévisible, n'hésitez pas à nous appeler au 06 62 22 54 33 nous informerons ainsi votre enfant qui pourra rejoindre le groupe « fin d'aprem' » en toute sérénité. Vous serez alors inscrit « à l'année » aux fins d'aprem' et recevrez le calendrier prévisionnel et la facture (même en cas de non fréquentation).

A 18h30, tout retard après la fermeture de l'ALAE sera facturé par la MJC au tarif horaire de responsable en charge de la fermeture majorée des heures supplémentaires. Au bout de 3 retards nous demandons la radiation aux activités périscolaires du soir.

Le mercredi à 12h : Les enfants seront basculés sur la garderie 12h-12h30, au bout de 3 retards le tarif forfaitaire de 20 euros pour l'année vous sera facturé.

Ceci est un extrait du règlement périscolaire que vous trouverez en intégralité sur www.mjcduvieuxlyon.com - Onglet enfance-famille puis ALAE Lamartine



Qu'est-ce que l'A.L.A.E. ?

L'Accueil de Loisirs Associé à l'École s'occupe de vos enfants pendant les temps périscolaires du MIDI, du SOIR et du MERCREDI Matin*.

	Lundi	Mardi	Mercredi	Judi	Vendredi
7h50	Garderie du matin	Garderie du matin		Garderie du matin	Garderie du matin
8h20			Ateliers du mercredi*		
8h30	Ecole	Ecole		Ecole	Ecole
12h					
12h	Pause du Midi*	Pause du Midi*	Accueil de loisirs de la MJC du Vieux-Lyon	Pause du Midi*	Pause du Midi*
14h15					
14h15	Ecole	Ecole		Ecole	Ecole
16h45					
16h45	Après la classe*	Après la classe*		Après la classe*	Après la classe*
17h30	Fin*	Fin*		Fin*	Fin*
17h30	Fin d'aprem'	Fin d'aprem'		Fin d'aprem'	Fin d'aprem'
18h30					

L'A.L.A.E. est un dispositif mis en place par la Ville de Lyon dans chacune de ses écoles. Elle délègue la mise en œuvre de L'ALAE de l'école Lamartine à la MJC du Vieux-Lyon.

CONTACTS :

Directrice ALAE + Lieu Accueil Parents : Margot Mounier - alae.gerson@orange.fr - 06 62 22 54 33



LE PROJET PÉDAGOGIQUE

Complément de l'école et de la famille, l'ALAE offre à l'enfant un espace de vie, où il a sa parole et sa place, où découvertes et expérimentations en groupe lui permettent de grandir et de s'affirmer. C'est un lieu d'expérience de plaisirs et de valeurs dont il permet jour après jour l'émergence.

La base de notre projet est le Respect : de l'enfant, de ses aspirations, ses besoins, sa sécurité et ses différences mais aussi le respect mutuel et le respect notre espace commun. C'est alors que nous pouvons développer des actions visant l'épanouissement de l'enfant, son adaptation à la vie sociale, la construction de son autonomie et de sa citoyenneté.

Pour cela, nous faisons le choix de l'impliquer dans une pédagogie active où il a sa parole et sa place, où il est acteur et auteur de ses loisirs et de sa vie. Le projet pédagogique donne du sens aux initiatives et aux projets de notre équipe autant qu'à l'organisation de la vie quotidienne. Il est le référentiel de l'équipe. **La version intégrale du projet pédagogique est à votre disposition à l'ALAE.**

Ces objectifs pédagogiques diffèrent et s'adaptent aux différents temps d'ALAE et de la journée.

L'ÉQUIPE

Les animateurs de l'ALAE sont diplômés BAFA/ BPJEPS. L'équipe de l'ALAE encadre vos enfants pendant la pause méridienne, le soir et le mercredi matin. Elle assure leur bien-être et met ses compétences au service des animations. Les animateurs sont motivés par un travail d'équipe et une démarche de projet.

Cette équipe est encadrée par Margot MOUNIER, directrice de l'ALAE. Elle veille au déroulement et au fonctionnement de l'ALAE et à la mise en œuvre du projet pédagogique. Elle assure le lien avec l'école, son projet, ses problématiques, son rythme pour adapter le projet de l'ALAE.

Margot quittera l'ALAE fin décembre et sera remplacée, dès janvier par Fanny COLLICELLI.

La directrice d'ALAE est présente les jours d'école de 11h30 à 18h30 et le mercredi matin de 8h30 à 12h30 ou sur RDV.

Sonnez à l'interphone « MJC » ou par téléphone si je suis dans les étages.

Vous trouverez le trombinoscope de l'équipe d'animation à l'école mais aussi sur le site internet www.mjcduvieuxlyon.com (onglet enfance-famille puis ALAE Gerson)

Pause du midi

Taux
D'encadrement
1/18 Élémentaire
1/12 Maternelle

Objectifs : L'objectif de la **pause méridienne** est de permettre aux enfants de se détendre, de faire une réelle PAUSE et d'être mieux disposés aux apprentissages de l'après-midi

Contenu : **En élémentaire :** Jeux de cour et jeux libres, Jeux sportifs /ateliers papillons* / atelier projet *
En maternelle : Activités de détente (jouets, jeux livres, petites activités manuelles) /jeux de cour / repas /sieste ou temps calme (histoires, chansons douces, discussions, yoga pour enfant...)

Info :

Les ATSEM encadrent les maternelles pendant la pause du midi accompagnées par des animateurs. Elles sont un repère pour les enfants et assurent une continuité dans la journée.

Après la classe

Taux
D'encadrement
1/18 Élémentaire
1/14 Maternelle

Objectifs : Goûter et se détendre après la classe & Aide aux devoirs pour les CM1/CM2 (géré par le référent de coéducation)

Contenu : **En élémentaire :** Jeux de cour et jeux libres, Et/ou ateliers papillons*
En maternelle : Goûter et jeux de cour/ateliers papillons*

Info :

Départs des **Maternelles** entre 17h20 et 17h40. Le départ se déroulera dans la cour des maternelles ou dans la classe des petites sections (1^{ère} classe dans le couloir).
Départ des **élémentaires** entre 17h20 et 17h40 dans la cour des élémentaires

Fin d'Aprém'

Taux
D'encadrement
1/18 Élémentaire
1/14 Maternelle

Objectifs : Découvrir et se faire plaisir pour finir la journée en fonction de son rythme. Temps collectifs favorisant la socialisation, en petits groupes, sans clivage classe.

Contenu : **En élémentaire :** Atelier projet* ou Anim' junior *
En maternelle : Temps collectif d'activité sollicitant l'imaginaire et l'expression : musique, chant, sports, yoga, danse, expressions...

Info :

Départs des **Maternelles** entre 18h20 et 18h30. Le départ des enfants se déroulera dans la cour des maternelles ou dans la classe des petites sections (1^{ère} classe dans le couloir).
Départ des **élémentaires** entre 18h20 et 18h30 dans la cour des élémentaires.

Mercredi matin

Taux
D'encadrement
1/12 Élémentaire
1/8 Maternelle

Objectif : Activités collectives, de découverte, adaptées à l'âge.

Contenu : **En élémentaire :** Choix d'un atelier projet* pour un cycle de 6 semaines intégrant un temps récréatif. Activités interALAE à la MJC.
Les CM2 sont réunis autour du projet « tremplin », un projet fédérateur qui réunit les CM2 de 3 écoles toute l'année.
En maternelle : Ateliers papillons* /programme d'activité diversifié* qui se décline autour d'un thème/re crée/rituel collectif.

Info :

Accueil entre 8h20 et 8h40 pour les maternelles.
Accueil entre 8h30 et 8h40 pour les élémentaires.
Départ entre 11h50 et 12h.
Possibilité d'une passerelle avec l'accueil de loisirs MJC qui se charge des mercredis aprem'
Possibilité d'une garderie jusqu'à 12h30 (voir ci-dessous)

* Atelier Projet : Activité proposée autour de compétences spécifiques des animateurs permettant la découverte, l'acquisition de nouvelles compétences et l'épanouissement personnel dans un esprit d'entraide et de partage.

* Ateliers papillons : Espaces autonomes de jeux de société, de construction, de jouets, de livres et de petits bricolages (fiches techniques) ...

* Anim'Junior : Activité planifiée et initiée (voir animée) par les enfants, soutenue par les animateurs, qui sont aussi force de proposition.

*Programme d'activité : L'équipe d'animation propose aux enfants des animations diversifiées afin de multiplier les expériences, de répondre à leurs besoins et d'offrir à chaque enfant la possibilité de se valoriser. Nous travaillons toujours autour d'une thématique qui crée le lien entre les animations et fédère les groupes.

COMMUNICATION

Pour en savoir sur les activités de vos enfants : vous trouverez les programmes affichés devant l'école et consultables sur le site internet www.mjcduvieuxlyon.com (onglet enfance-famille puis ALAE Gerson). Le Lieu Accueil Parents s'associe à l'ALAE pour vous donner une visibilité du déroulement et des projets des ALAE au travers de photos, films et expositions.

Si vous avez encore des questions, n'hésitez pas à solliciter Margot et l'équipe d'animation qui se feront une joie de vous répondre.

Garderie du mercredi & Accueil de loisirs extrascolaire

Une garderie payante est proposée les **mercredis de 12h à 12h30** à l'école Gerson. Inscription auprès de Margot.

L'accueil de loisirs de la MJC du Vieux-Lyon prend en charge vos enfants **les mercredis à partir de 12h et les vacances scolaires**. Renseignements à la MJC du Vieux-Lyon- www.mjcduvieuxlyon.com